



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2020

OBJET :

**Communication relative
à l'état des crédits
budgétaires consommés
en 2020**

L'an deux mille vingt, le dix décembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le premier, se sont réunis à 14h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Nombre des membres composant le Comité Syndical.....	27
En exercice.....	27
Présents à la Séance	12
Représentés par mandat	9
Absents	4

Au titre du Conseil de Paris :*En visioconférence :**M. ALPHAND**Mme MONTANDON**M. RAIFAUD***Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :***En visioconférence :**M. LARGHERO**M. MASSOU**Mme FISCHER***Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :***En présentiel, 12 rue Villiot, 75012 PARIS :**M. MOLOSSI***Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :***En visioconférence :**M. METAIRIE**M. GUERIN***Au titre de Troyes Champagne Métropole :***En visioconférence :**M. ABEL**M. VIART***Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :***En visioconférence :**M. MARIN***Etaient absents excusés :***Mme BLAUDEL**Mme BROSSEL**Mme PATRIE**Mme PULVAR**M. KERN**M. VAUGLIN*

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Monsieur Jean-Noël AQUA donne pouvoir à Monsieur Gabriel MASSOU

Monsieur Dan LERT donne pouvoir à Monsieur Sylvain RAIFAUD

Monsieur Daniel COURTES donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI

Monsieur Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI

Monsieur Belaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Monsieur Gabriel MASSOU

Madame Chantal DURAND donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves MARIN

Monsieur Didier GUILLAUME donne pouvoir à Monsieur Daniel GUÉRIN

Monsieur Philippe GOUJON donne pouvoir à Monsieur David ALPHAND

Monsieur Jérôme LORIAU donne pouvoir à Madame Valérie MONTANDON

La majorité des membres étant présente,

M. RAIFAUD a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général Adjoint, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.



COMITÉ SYNDICAL
Séance du 10 décembre 2020

**Communication relative à l'état des crédits budgétaires consommés
du 1er janvier au 25 novembre 2020**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les réalisations budgétaires font l'objet d'un suivi rigoureux et régulier, dont le Président a souhaité faire part aux membres du Comité syndical, dans le cadre de la poursuite de l'objectif d'amélioration du taux d'exécution du budget, déjà constatée en 2019.

Le budget primitif de l'EPTB 2020 a été approuvé le 12 décembre 2019 pour un montant global de 37,16 M€, répartis entre la section de fonctionnement à hauteur de 18,42 M€, dont 14,15 M€ de dépenses réelles, et la section d'investissement à 18,74 M€, auxquels ont été ajoutés lors du vote du budget supplémentaire 932 K€ de restes à réaliser, pour un total de 19,67 M€.

Le budget supplémentaire approuvé le 25 juin 2020 présente une section de fonctionnement de 19,17 M€ (dont 13,91 M€ de dépenses réelles) et une section d'investissement de 23,45 M€ (dont 18,76 m€ de dépenses réelles).

La décision modificative n°1 approuvée le 12 novembre 2020 présente une section de fonctionnement de 19,17 M€ (dont 13,6 M€ de dépenses réelles) et une section d'investissement de 21,99 M€ (dont 17,31 M€ de dépenses réelles).

Vous trouverez ci-joint l'état global des crédits budgétaires consommés en date du 25 novembre 2020. Il s'agit de prendre en considération les opérations réelles, c'est-à-dire celles qui font réellement l'objet de décaissements.

Les taux de réalisation au 25 novembre 2020 sont les suivants :

Fonctionnement 2020 (au 25/11)	10 811 868,11 €	75,08%
Investissement 2020 (au 25/11)	10 311 148,80 €	59,56%

Un ralentissement du rythme de consommation des crédits a été constaté entre juin et octobre 2020 (contexte Covid qui a fortement impacté l'activité économique), toutefois suite à la reprise progressive des activités dès la rentrée de septembre (mise en œuvre de chantiers), les dépenses se sont

accélérées depuis la fin octobre, permettant de rattraper le retard. Des chantiers d'envergure se terminent et feront l'objet de facturations d'ici le 15 décembre.

Comparativement à 2019 à la même période, le taux de consommation en section de fonctionnement est un peu plus faible (80 % au 30/11/2019), mais en section d'investissement il est équivalent (60 % au 30/11/2019)

Les charges de personnel affichent un taux de réalisation de 86,38 %, qui est un peu moins élevé à la même période en 2019 (88,89 %) mais plus élevé qu'en 2018 (76,65 %). Pour rappel, la décision modificative de novembre a diminué les charges de personnel (de 7,9 à 7,7 M€).

Vous trouverez ci-dessous les graphiques récapitulatifs.

En prenant en compte les montants engagés, le taux de réalisation projeté de la section de fonctionnement au 31 décembre 2020 est de 92 % et celui de la section d'investissement de 85 %.

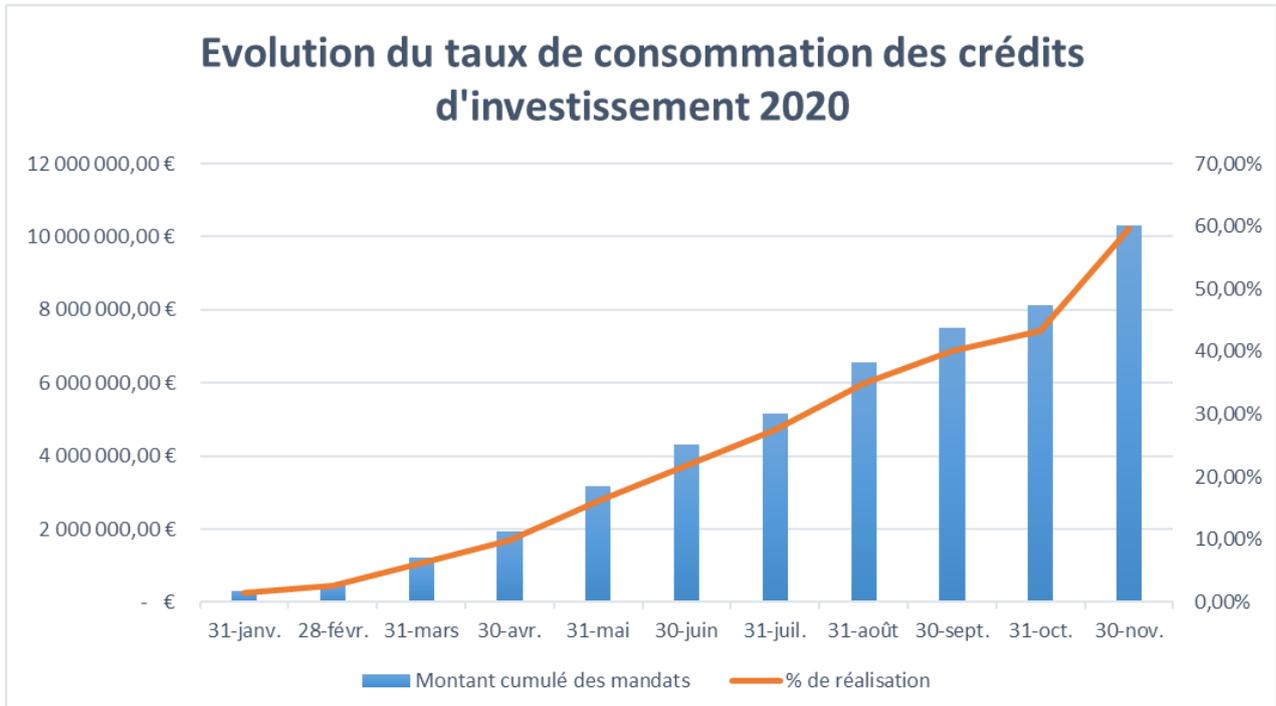
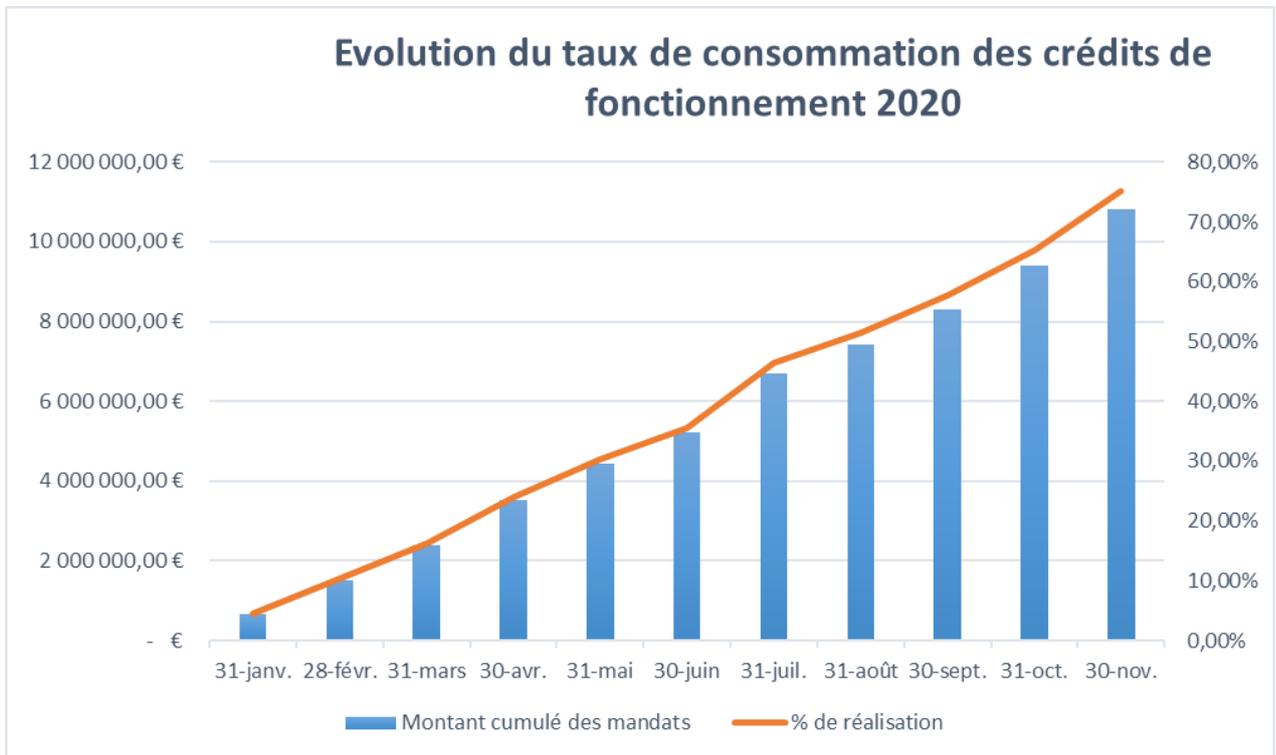
Au vu du niveau des dépenses réalisées en 2020 et des recettes perçues en parallèle, et en tenant compte des résultats antérieurs reportés, un déficit global de clôture de l'ordre de 2,1 M€ devrait être constaté au 31 décembre. L'excédent de fonctionnement projeté de 4,6 M€ servira intégralement en 2021 à couvrir le déficit d'investissement projeté de 6,7 M€.

Ce résultat s'explique par un déficit antérieur reporté de 4,7 M€ (résultat 2019) et à des recettes d'investissement perçues qui n'ont pas été à la hauteur des prévisions initiales (notamment au regard des avances Bassée qui avaient été anticipées). Le déficit constaté sera inscrit - via l'affectation des résultats - au budget supplémentaire qui sera voté en juin 2021. L'équilibre budgétaire devra alors être revu pour tenir compte de la dépense nette supplémentaire de 2,1 M€ (qui n'impliquera pas de décaissement).

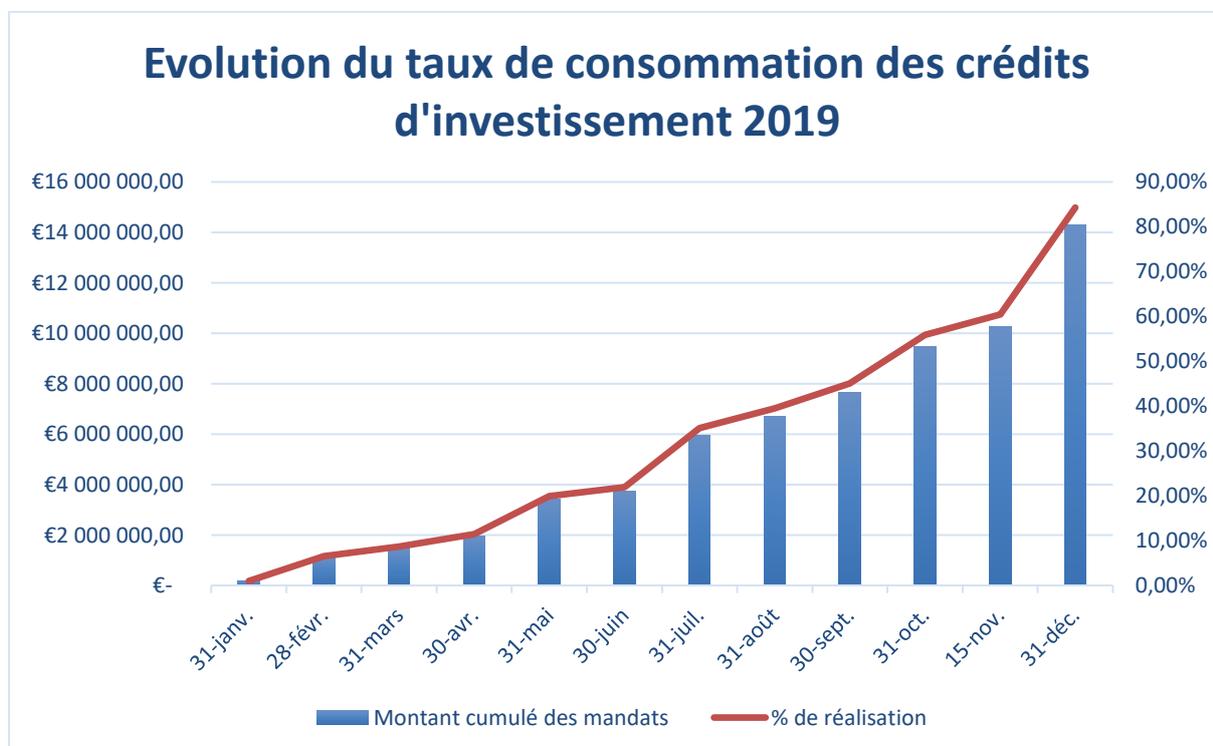
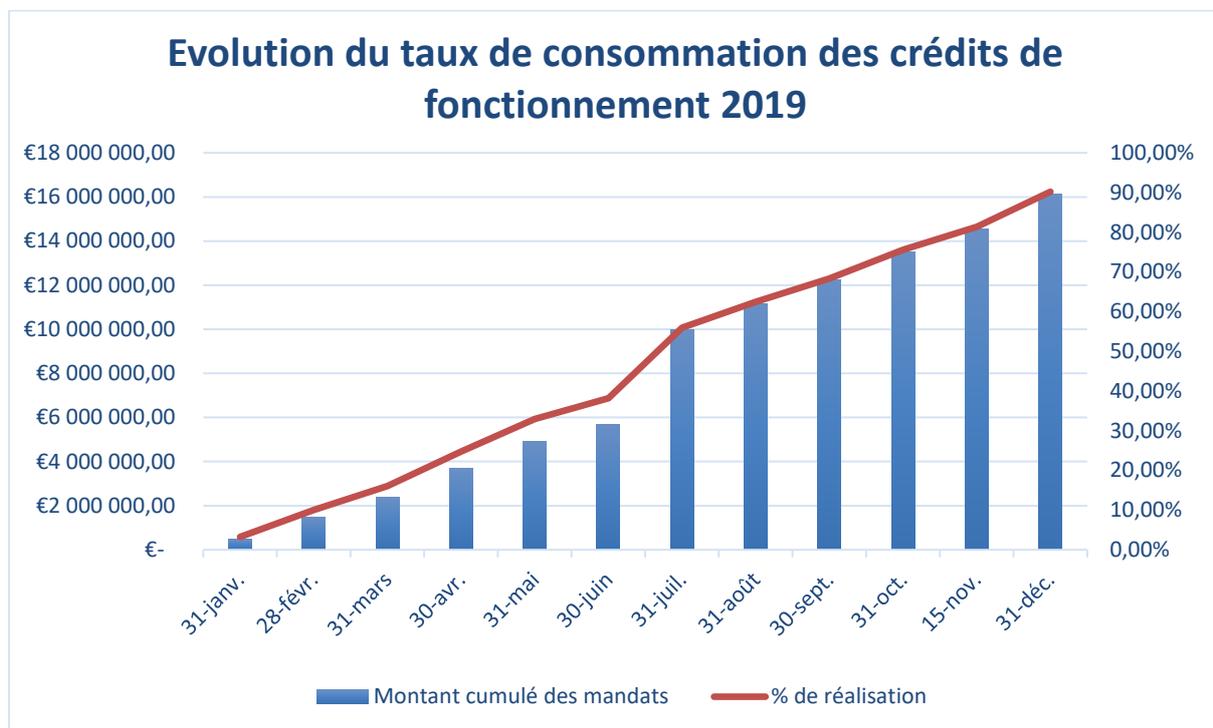
Synthèse du résultat projeté :

RESULTATS DU BUDGET 2020	EPTB SGL
Excédent / Déficit de fonctionnement de clôture	4 636 406,78 €
Excédent / Déficit d' investissement de clôture	- 6 686 446,82 €
EXCEDENT/ DEFICIT GLOBAL DE CLÔTURE	- 2 050 040,04 €

Réalisation budgétaire du 1^{er} janvier au 25 novembre 2020



COMPARAISON AVEC 2019



MASSE SALARIALE

